

Sujet : Demande de Renseignements du détachement prévôtal de GOMÉ.

- La brigade prévôtale de CYANGUGU a été installée le 13 juillet 1994. Elle est à l'effectif de deux militaires, un MDL/Chef, Commandant de brigade et un Gendarme.

Travaillant au profit de l'E.M.T Sud, ses locaux sont situés à proximité du PC commandement, sous une tente deux travées. Une partie est réservée au côté opération bureau de service, tandis que l'autre est la partie vie des deux militaires.

Étant donné les circonstances de l'opération Turquoise, l'E.M.T sud se trouvant situé à l'aéroport de KAMEMBE-CYANGUGU, la brigade ne peut être installée dans des locaux en "dur".

Le personnel de l'unité de CYANGUGU s'est rapidement intégré au sein de l'E.M.T Sud. De bonnes relations de confiance, réciproques ont été établies avec le Commandant du Groupement Sud, ainsi qu'avec tous les cadres de l'état major.

Outre le travail de Prévôté pure, il a été assurée des missions d'ordre humanitaires (Livraisons de nourriture, de médicaments dans des camps de réfugiés, des dispensaires et orphelinats). De nombreux pillards et d'éléments incontrôlés ayant sévi dans le secteur de CYANGUGU, il a été procédé à de nombreuses saisies d'armes, de munitions et d'explosifs. Le travail de listage d'armement et de destructions d'explosifs a été effectué par la brigade prévôtale. (Près de 3 500 armes saisies et 04 tonnes de munitions et d'explosifs détruits).

Dans le cadre actuel de l'opération Turquoise, les locaux de service de la brigade prévôtale de Cyangugu sont suffisants. Si l'opération est amenée à se prolonger dans le temps, son installation dans des locaux en solide serait à envisager.

Des effets militaires perçus lors du départ à l'aéroport ne sont pas bien adaptés à l'occasion de l'Opération Turquoise, ce qui a obligé les militaires engagés à effectuer un complément de paquetage lors de leur transit à AUXONNE (Perception d'un casque en Kevlar et non modèle Gie, gilet pare-éclats, Parka pour le froid non prévu initialement etc..)

En niveau des améliorations, une station radio, du moins un appareil radio dans le véhicule P4 serait nécessaire. Les militaires de l'opération n'arrivent sur zone qu'avec le minimum de matériel. Aucun équipement radio n'étant prévu pour la prévôté.

Destinataire :

Lieutenant , Commandant
le détachement prévôtal de GOMA.

n° 16/2

Le MDL/C

Commandant de
Prévôtal



Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 661153 du 12 MAR 2021

897